

CURIOSITÉS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

Ne faut-il pas, pour satisfaire l'ardent besoin de vérité qui nous possède aujourd'hui, qu'on nous initie même aux détails du caractère, de la physiologie, du langage, du costume de nos héros ?

Charles VII 1422-1461

Charles VIII 1483-1498

LOUIS XI

1423-1461-1483

ÉPOUSES : MARGUERITE D'ÉCOSSE ET CHARLOTTE DE SAVOIE

— Suite —

Il nous faut remonter quelques années pour trouver l'origine de la querelle. Louis XI, alors dauphin et qu'une conduite trop remuante, que ses alliances avec les ennemis de son père, et ses intrigues constantes avaient forcé de fuir le domaine royal, vivait très modestement à la cour du duc de Bourgogne, Philippe le Bon (1). Il ne tarda pas à voir que cette cour était partagée en deux factions, les favoris de Philippe les de Croy d'un côté, et de l'autre les partisans du comte de Charolais, ennemi déclaré de cette maison qui avait toutes les faveurs du vieux duc. Le dauphin ne sut pas si bien dissimuler ses sympathies pour les favoris de son hôte que le regard du vindicatif Charles ne le devinât et ne le prit en haine. A peine

Louis fut-il roi de France, qu'il attira à sa cour plusieurs membres de la famille de Croy et qu'il accueillit avec bienveillance le comte d'Etampes, que le Téméraire accusait d'avoir attenté à ses jours au moyen de sortilèges. Cette aversion grandit encore dans les circonstances suivantes. Le traité d'Arras avait donné en gage au duc Philippe cinq villes situées sur la Somme : Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, Corbie et Ponthieu, laissant au roi de France la faveur de les racheter au prix de 400,000 écus. Louis XI, après avoir éloigné la frontière de la France au sud par l'acquisition de la Cerdagne et du Roussillon, jeta les yeux sur les villes de la Somme, qui pouvaient si bien le fortifier de ce côté et le rapprocher des Pays-Bas

(1) Nous avons dit dans le numéro précédent, à la page 24 que le traité d'Arras avait exempté Philippe le Bon de tout hommage féodal à l'égard du roi; nous nous empressons de corriger cette erreur. Cette faveur ne fut accordée au d. c. de Bourgogne que jusqu'à la mort de Charles VII. Au sacre de Louis XI, l'Philippe fit hommage au nouveau souverain.

où il aimait beaucoup à intriguer. Philippe le Bon t'était vieux, affaibli par la maladie ; Louis avait sous la main pour traiter de cette vente un serviteur, Antoine de Croy, qui connaissait parfaitement le duc et sa cour. Déjà le roi de France avait eu l'occasion de parler de cette affaire au comte de Charolais, et il savait combien ce dernier y était opposé. Charles le Téméraire fit tout en son pouvoir auprès de son père afin de réduire à néant les négociations de son ancien ennemi Antoine de Croy. Louis XI insista, l'emporta et paya. Nouveau grief.

Si cette haine du futur maître de la Bourgogne avait grandi seule, elle n'aurait certainement pas suffi pour ébranler la puissance du roi ; mais Louis XI, alors, cultivait plus d'une inimitié à la fois. Trop jeune encore, peu familiarisé avec l'exercice du gouvernement, et, sous l'impulsion du besoin de faire et de défaire qui le dominait, il ne sut pas proportionner ses desseins à son pouvoir ; ses réformes furent trop nombreuses, trop précipitées et bien souvent inconsidérées. Une vaste conjuration, où entra toute la féodalité française s'organisa dans l'ombre. A la fin cependant, Louis XI découvrit les menées du comte de Charolais, alors brouillé avec son père, et son entente avec l'Angleterre et la Bretagne. Il s'en plaignit à Philippe le Bon, qui rejeta comme fautive l'accusation portée contre son fils. Le roi, afin de donner une preuve de ses accusations, informé que le vice-chancelier du duc de Bretagne, déguisé en dominicain, après être passé par l'Angleterre, était à Gorcum (Hollande), auprès du comte de Charolais, chargea

le sire de Rubempré, auquel il confia une petite troupe d'hommes, d'aller surprendre et arrêter l'émissaire breton. Ce fut le sire de Rubempré qui tomba aux mains de Charles le Téméraire. Aussitôt, celui-ci avertit son père, que Louis XI avait tenté de s'emparer de sa propre personne, afin de le jeter dans quelque donjon de France. Le roi était définitivement brouillé avec la maison de Bourgogne. Prélude de l'entrevue de Péronne : Louis s'était pris au piège qu'il avait lui-même tendu ; le renard était joué. Bientôt, dans toutes les parties du pays, au bruit des armes, s'ébranlèrent les mécontents, le comte de Charolais entra en France à la tête d'une armée de 10,000 hommes ; la Bretagne toute entière se leva, et cette première lutte se termina à l'avantage des seigneurs par les traités de Conflans et de Saint-Maur.

Louis XI par ces traités promettait de donner " à son frère, comme apanage et " en échange contre le Berry, le duché de " Normandie ; au comte de Charolais, les " villes de la Somme, tout le comté de " Ponthieu, le pays de Vimeu, Boulogne, " Guines, Roye, Péronne et Montdidier ; " au duc de Calabre, régent de Lorraine, " Monzon, Sainte-Menehould, Neufchâteau, au duc de Bretagne, Montfort " Étampes et le droit de régale ; au duc " de Bourbon, plusieurs seigneuries en Auvergne ; au duc de Nemours, le gouvernement de Paris et de l'Île-de-France, etc., etc. " C'est-à-dire que la puissance échappait au roi de France. Seulement Louis XI avait promis et, assez souvent, quand ce prince promettait, il s'occupait des moyens de ne pas accomplir ce qu'on attendait de lui ;

en même qu'il donnait, il songeait à la possibilité de reprendre. (1)

A peine son frère était-il en possession de son nouveau duché qu'il se brouilla avec le duc de Bretagne. Louis était aux aguets. Afin de ne pas être dérangé dans ses affaires particulières par les colères du Téméraire, il attisa une révolte des Liégeois, et, prétextant aussitôt son zèle pour la paix, il entra dans la bagarre ; d'un coup de main, il enleva la Normandie à Charles. Le duc de Bourgogne réclama, il lui répondit doucereusement, " qu'il avait été contraint " bien malgré lui, d'en agir ainsi ; que " son frère et les Normands ne pouvaient " s'entendre ; que d'ailleurs, une ordonnance de Charles V interdisait formellement la cession de cette province, il " n'avait pas eu le droit de la donner en " apanage. "

Bientôt, Charles le Téméraire, tranquille chez lui, organise une nouvelle coalition qui va se terminer honteusement pour le roi à l'entrevue de Péronne ; mais que celui-ci trouve encore le moyen de changer en un triomphe passager, bien qu'éclatant pour son adversaire. Une des principales stipulations du traité de Péronne forçait Louis XI à donner la Champagne à son frère. Pendant toute l'expédition contre les Liégeois, il avait été tenu en laisse, comme un chien de chasse, par le féroce duc de Bourgogne ; enfin ce dernier ouvrit la main et rendit la liberté au roi. Louis XI qui

perdait rarement sa présence d'esprit, pas plus sous l'affront, que dans le danger ou la victoire, se retourne pour saluer son hôte et lui dit avec indifférence en partant. " Si par hasard mon frère ne se contentait pas du partage que je lui donne pour l'amour de vous que voudriez-vous que je fisse ? " Le duc sans défiance répondit : " S'il ne veut prendre ce partage, mais que vous fassiez en sorte qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux. " Le tour était joué. Charles de France, auquel on donna la Guyenne au lieu de la Champagne, fut séparé de son puissant auxiliaire, et vous savez comment une maladie que, sans malice aucune, j'appellerai officieuse, vint enlever le nouveau duc de Guyenne à l'affection de son frère.

Le duc de Bourgogne fit encore une colère blanche, une nouvelle coalition contre le roi, du tapage dans la Picardie et la Normandie, puis se calma pour la quatrième fois, tourna ses regards vers l'Allemagne ; et le roi de France, sans éclat, reprit l'offensive dans une politique d'intrigues dont il enveloppa son rival.

Charles le Téméraire riche et puissant rêva un jour de ressusciter l'ancienne Lotharingie : rêve ambitieux impossible à réaliser. Il lui aurait fallu réunir sous un même gouvernement des hommes de mœurs trop disparates. Pour l'accomplissement de ce grand dessein, il eut besoin de l'alliance de l'empereur d'Autriche, Frédéric III, auquel il offrit d'unir sa fille à Maximilien, héritier de l'Empire, en retour du titre de roi de Bourgogne pour lui-même. L'alliance allait être conclue ; mais les émissaires de Louis XI étaient parvenus jusqu'à l'empereur dont ils éveillèrent les craintes. Sous un prétexte futile, le mariage de sa

(1) Philippe le Bon qui avait reçu avec tant de générosité le dauphin à sa cour voulut l'escorter en grande pompe à Reims où il devait recevoir l'onction royale. Louis XI sembla reconnaissant à l'égard du duc. " Il lui faisait, " par honneur, donner vingt-quatre cens milliers au pa lement, dont aucun, il est vrai ne viéga, il lui accordait le " libre transit des marchandises d'une frontière à l'autre, " sous condition que le parlement en gistrerait la conce " sion, et le parlement n'enregistrera point. Il lui donnait " la grâce du duc d'Alençon, et garda les enfants et les pla " ces fort s du prince. Le duc de Bourgogne s'en retourna, " comblé d'honneur et de bonnes paroles, mais ruié. "

filles et le couronnement de Charles le Téméraire furent remis à une époque indéterminée. En même temps, par ses lettres et ses envoyés, le roi de France soulevait contre l'ambition du duc de Bourgogne, l'archiduc Sigismond, les viles du Rhin et la Suisse. Le Téméraire a recours à l'Angleterre; Louis XI achète Edouard IV. Celui qu'on appelait le *grand-duc d'Occident*, furieux, s'empare de la Lorraine et s'élance à la rencontre des Suisses. La lutte fut terrible entre les Bourguignons, chauffés par la colère de leur bouillant seigneur et les robustes montagnards qui s'intitulaient "les meilleurs soldats du monde," et qui l'étaient réellement, ajoute un écrivain. Louis XI se transporta à Lyon afin de suivre l'événement de plus près, et il fit passer de l'argent aux Suisses. Charles le Téméraire fut complètement battu à Granson et à Morat. Aussitôt le roi de France ranima l'espérance de René duc de Lorraine, lui fournit de l'or pour lever des troupes, et Nancy ouvrit ses portes à son ancien maître. Eperdu, fou de rage, comme un sanglier aux abois, Charles le Téméraire se précipita sur ce dernier agresseur; la mort l'attendait devant Nancy en 1477. Le drame était fini Louis XI était débarrassé de son plus redoutable ennemi.

L'écho du cordial accueil et des souhaits bienveillants de la presse de Joliette est parvenu jusqu'à nous. Que la *Gazette*, l'*Observateur*, l'*Etoile du Nord* et l'*Etudiant* veuillent en retour recevoir nos sincères remerciements.

Il nous est également venu une voix sympathique et un amical salut de là-bas, de bien loin, d'une terre que nous appellerions d'exil, si elle n'était dorée. Un exil, convenablement, doit être triste, et l'on vit si heureux au Collège de Bourbonnais. Il n'en peut être autrement, mon Dieu! Les rires tou-

bent de si haut, dans cette maison, et si francs, et si forts, qu'autour de leur aimable et zélé directeur qui se réserve le monopole des *soûs*, tous, professeurs et élèves, ne font qu'un *chœur* d'un ensemble admirable, *cor unum*, — traduction libre.

Pourtant, cette voix a répété quelques lignes de notre mauvaise prose, sans craindre les menaces que nous mettions à la fin de notre premier numéro, sans respect pour ses lecteurs: le cas est grave. Mais comment nous fâcher contre le *Cercle Français du Collège Saint-Viateur*? Elle est si gentille, cette petite feuille, si élégante, si pleine de poésie; ses accents s'élèvent si purs, si français, si courageux au milieu de l'immense concert anglais! Vraiment, malgré que sa politesse la rende un peu menteuse dans l'éloge qu'elle fait de nous, nous ne pouvons que lui dire merci... et de tout cœur.

J. L.

QUESTIONS HISTORIQUES.

13. Que penser de l'assession qui attribue à Louis XI l'institution de l'*Angelus* comme prière publique?

14. Qu'est-ce que les *Cent Nouvelles nouvelles* que Louis XI fit recueillir?

Réponse aux questions historiques de la page 25.

11. Nous avons inséré la onzième réponse dans le texte de l'article de Louis XI; elle nous a été donnée par les élèves des Belles-Lettres dont les noms suivent: A. Beauchamp. — A. Labelle. — L. Tancrede Mongenais, *Collège Bourget, Rigaud*.

12. On raconte qu'un jour, après avoir suivi la chasse le sire de Commines, excédé de fatigue, était rentré le premier dans la chambre de son maître, et s'était jeté tout vêtu sur un lit quand le duc vint pour se coucher, il trouva que son chambellan, au lieu de l'attendre, s'était endormi. Ce lui sembla un grand manque de respect. "Attends, s'écria-t-il, je vais te débouter pour que tu sois plus à l'aise." Et lui tirant sa botte, il la lui avait jetée à la tête. De là était venu le surnom de *Tête-Botte*, sous lequel le sire de Commines était connu à la cour. Commines conserva, dit-on, une extrême rancune de ce trait de brutalité, qui ne contribua pas peu à sa défection.

L. TANCREDE MONGENAI. *Belles-Lettres*.

Collège Bourget, Rigaud.

Petite Littérature

IL ÉTRENNE ! IL ÉTRENNE !!

AUX ANCIENS

*Musis amicus, tristitiam et metus
Tradam protervis in mare criticum.*
TORACK.

Je viens souvent frapper à votre porte et causer à la flamme de vos tranquilles foyers de curé ou de père de famille, chers anciens amis, je suis peut-être trop assidu à fréquenter vos réduits de vicai-re, parfumés de science et de piété, éclairés par ce jour ombreux si favorable à la méditation ; peut-être allez-vous m'interdire l'entrée de vos *boudoirs*, étudiants rangés, vous chez qui l'art seul peut produire le désordre.

Oh ! n'allez pas vous fâcher ! je vous en prie. Un peu de patience ! Je ne me crois pas né pour vivre longtemps, j'aurai sans doute le sort des roses, un seul matin pour sourire au soleil ; mais pas leur éclat, cela c'est sûr.

Et j'aime tant ces petites réunions où l'on cause du vieux temps d'hier ; où l'on peut évoquer toutes les caricatures d'autrefois, comme une danse macabre qui vous ferait rire. Je suis bien plus à l'aise avec vous : si je parlais à mes élèves actuels, ainsi que je vais le faire, ils croiraient que je médis, que je me moque, et je verrais des représailles où mon prestige doctoral courrait risque de recevoir quelques égratignures. Enfin je connais mille fois mieux certaines générations passées que mes contemporains.

Aujourd'hui je sois rarement de ma chambre pour aller à la salle de récréation des élèves, ce n'est donc pas de ceux-ci que vais parler, je sais à peine leurs noms, ils sont si nombreux !...

On a beau vanter les jours de collège, les appeler " un temps de calme heureux, de luttes pacifiques, de triomphes sans amertume, de travaux sans inquiétudes ; " on s'évertue en vain à crier " loi d'amour, épanouissement tranquille des puissances du cœur et des facultés de l'intelligence, " ce lyrisme me touche peu et sincèrement je le crois exagéré. Il y a pour beaucoup d'élèves des moments pénibles au collège, des soirs où ils se couchent brisés par l'émotion, des nuits où ils reposent sur une couche plus moëlleuse qu'un affût de canon et ils envient pourtant le calme d'esprit du vainqueur de Marignan.

Au collège, c'est toujours pour plusieurs élèves une époque solennelle et pleine de dangers que le matin où ils enfilent un habit neuf avec son complément également neuf, c'est-à-dire veste et pantalon, où ils prévoient que pendant vingt-quatre heures ils vont entendre bourdonner à leurs oreilles ces sons fêlés comme le grincement d'une crécelle : *il étrenne !... il étrenne !...* On s'y prépare par la retraite. Du jour où une lettre est arrivée ; annonçant l'envoi prochain d'habits nouveaux, ou dès que la mesure a été donnée au tailleur, adieu le repos ! Pendant leurs études, à la chapelle, dans leurs songes, ils verront sans

cesse danser une paire de culottes ou de pantalons, grimaçante et dégingandée, ou élégante comme sur les tableaux de modes.

Quelques-uns préfèrent préparer doucement les esprits ; dans un moment de laisser-aller, ils prédisent la chose à un condisciple ; d'autres ménagent sournoisement l'effet.

Le moment critique est enfin arrivé, — ordinairement un beau matin de dimanche. Ce n'est pas le dortoir qu'on redoute, ni l'étude, ni la chapelle, quoiqu'on sente bien les regards s'attacher à soi partout où l'on passe, comme les fleurs à crochets de certaines plantes emmuyenses. L'instant le plus périlleux, on le sait, c'est le déjeuner, la récréation. Quelle savante tactique il va falloir déployer ! Que de sang-froid ! L'ennemi sera partout, il va vous entourer. On s'en tirera peut-être assez facilement, peut-être y aura-t-il bataille. — Cela s'est vu !

L'attitude de celui qui étrenne dépend beaucoup de son tempérament. Les nerveux, s'ils sont forts, — ce qui arrive assez rarement — sont d'une grâce, d'une souplesse, d'un dégagé de manières, d'une élasticité charmante sous leur nouvelle cuirasse. Au sortir de l'étude, ils prennent le bras d'un condisciple et entrent dans un entretien confidentiel d'où rien ne peut les tirer. Ils ont à peine le temps de distribuer de fins sourires aux flatteurs et aux rieurs. S'ils sont faibles, ils rougissent à la première parole, deviennent guindés et se fâchent. Les bilieux sont taciturnes et sévères, on les prendrait pour d'autres Archimèdes à la poursuite d'introuvables problèmes. Ne craignez pas *Peurka*. On ne rit pas avec ceux-là ;

personne n'a envie de les taquiner, on sait qu'ils ont le poing ferme et la botte leste.

Les flegmatiques viennent après.

J'ai connu un élève grêle, long et terminé en pointe, un vrai mât de vaisseau, assez ingambe d'ordinaire, qui, dans les circonstances dont il est ici question, devenait d'une gravité, d'une lenteur de boa en frais de digestion. Pourtant, je dois l'avouer, sa tête, dont il dominait les autres élèves, comme un grand chêne, prenait certaine noblesse.

J'ai quelqu'un dans mes souvenirs qui le peindra parfaitement.

Durant quelques mois seulement, un certain ouvrier bijoutier demeura chez un de mes oncles à Montréal. Habile, le gaillard, mais affreusement ivrogne à ses heures : si le Saint-Laurent avait eu la moindre saveur alcoolique, il s'y serait précipité sans hésiter. Il avait été soldat. Assez abruti d'ordinaire et plus que pacifique dans son costume de *pekin*, sous les fumées du vin, il retrouvait toute sa verveur, et son audace guerrière. Il se redressait alors, prêt à résister à la brise la plus inoffensive qui d'aventure venait caresser les broussailles de ses favoris. Je le vis, un jour, venir en un de ces moments d'exaltation bachique, la pluie tombait à effrayer les poissons, mon ouvrier, le parapluie fermé sous le bras, le front haut, bravait la mitraille. Il avait des airs napoléoniens et me lança au passage un regard fulgurant. Il était superbe dans la tempête.

Le flegmatique qui étrennait avait de ces aspects.

Vous savez le remous, le tourbillon, l'espèce de maëlstrom qui s'établit à la porte de sortie des élèves sur la place de

l'église. J'ai vu notre rivière gonflée par la débâcle, emportant digues, ponts et moulins, elle avait quelque chose des grondements de l'avalanche humaine formée par les élèves débouchant sur la rue à l'heure des repas. Eh ! bien, mon écolier, à ses jours, jouait des coudes, sans trop de scrupules, et mêlait ses accents de clarinette au concert universel, aujourd'hui, il est muet et sage comme un thuriféraire. On le bouscule, on le renverse dans la neige. Il se relève, sans colère, sans haine, secoue ses habits neufs et remet sa procession en marche. L'un de ceux qui lui ont passé sur le dos s'en va disant : Qu'est-ce qu'il a donc, il est bien sage aujourd'hui ? On entend une petite voix de fausset, qui galope et s'écrie : *Il étrenne ! il étrenne !...* Lorsqu'il arrive à sa pension, ses condisciples mordent déjà à belles dents.

Ce n'est pas un tableau détaillé que je veux peindre, il me faut passer des figures. Car il y a des petits qui se tortillent et frétilent tout le jour pour faire admirer des grands leur culotte neuve et leur toque fraîche ; il y a les élèves, hommes d'affaires, qui peuvent vous dire, sans se tromper d'un centin, le coût de l'étoffe ; qui vous conteront, à titre d'ami, que cette étoffe est bien meilleure que le paletot de tel ou tel condisciple, façonné par tel tailleur qui coupe rabais. Il y a le précieux qui ne marchera que juste ce qu'il faut pour ne pas venir en contravention avec le règlement et cela crainte de détériorer son habit.

Il y a l'élève, jusque-là inconnu de lui-même, auquel des habits à la coupe élégante révèlent soudain des talents complètement enfouis. S'imaginant un torse et une cambrure à poser chez un

sculpteur, il ne rêvera que succès de salon, victoires auprès du sexe faible. Adieu les modestes et religieuses pensées qui le portaient à désirer l'humble costume du séminariste. Que de vocations la vanité a faussées !

Mais j'aperçois des traits caractéristiques sous des vêtements nouveaux : le tapageur ! Ce nom ne vous rappelle-t-il pas trois ou quatre têtes mal peignées et autant d'individus débraillés, types de bretteurs, de Passepoils, majestueux sous leurs habits déchirés. Durant la plus grande partie de l'année scolaire, il court sur une seule bretelle, ou sans bretelle du tout. Son pantalon a-t-il jamais eu des boutons ? Problème insoluble. On l'a toujours vu retenu par des bouts de ficelles et des épingles. On ne peut regarder jouer à la balle cet enfant sans trembler. Lui-même n'est pas sans craindre un désastre et sans veiller ; dès qu'une main frappe la balle, l'autre se porte ordinairement avec rapidité au soutien du pantalon craquant et gémissant sur ses ancras comme un navire dans la tempête.

J'ai connu un de ces brise-tout qui, la veille d'un grand congé, travaillait jusqu'à une heure assez avancée de la nuit pour coudre des boutons à ses vêtements. Le lendemain soir il aurait pu recommencer, mais, comme il n'avait aucun congé immédiat en perspective, il se contentait du ficelage habituel.

Enfin *il étrenne* : le voilà solidement vêtu. Quelle fête !... il est d'une légèreté d'acrobate ; ses pieds laissent à peine une empreinte sur la neige ; il porte des bottes furieuses à tous les condisciples qu'il rencontre. Oh ! ne croyez pas qu'il va s'asseoir celui-là ! Il va pouvoir sauter sans crainte. — Ne

respectera-t-il pas un peu la coupe élégante de son gilet, et ce drap si noir ? — Il relève pourtant l'extrémité de ses manches et le bas de son pantalon. Est-ce bien pour les protéger ou parce que leur longueur aristocratique gêne ses mouvements ? Cette dernière hypothèse est, d'après moi, la plus vraisemblable. Ses adversaires au jeu n'ont qu'à se bien tenir, il va tomber au milieu d'eux comme un oûs.

Je ne veux pas passer sous silence cet élève digne et modeste, dont les manières nobles et simples ne sont nullement altérées sous la pression toujours un peu énervante d'une nouvelle toilette ; ni les cris heureux de l'enfant terrible qui, étalant les pans de son frais surtout, fixe sur vous ses regards pleins d'un rire fou, contagieux et crié plus haut que les autres : eh ! bien, oui, messieurs : *J'étreigne ! J'étreigne !...*

Plusieurs numéros des *Curiosités de l'Histoire de France* nous sont revenus. Ils ne s'étaient pas rendus à destination ; les enveloppes s'étaient déchirées en chemin. Nous ne connaissons pas les noms de ces abonnés qui ont été privés de leurs livraisons. A la première réclamation, nous sommes prêt à leur expédier tel ou tel numéro qu'ils demanderont.

On nous réclame la première feuille des *Curiosités de l'Histoire de France*. Nous regrettons d'avoir à dire qu'elle est épuisée. Nous la ferons réimprimer et nous l'annoncerons.

QUESTIONS LITTÉRAIRES

7. De quelle fête des Juifs est-il question dans ces vers ?

Que les temps sont changés ! Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour.

8. En quelle année, en quel lieu et par qui fut jouée *Athalie* pour la première fois ?

9. Lisez les paroles de Joad depuis ce vers :

Celui qui met un frein à la fureur des flots....

jusqu'au suivant :

* Et son peuple est toujours présent à sa mémoire.

dans *Athalie*, Acte I, Scène I, et faites en l'analyse au point de vue de la rhétorique.

Quels sont les moyens oratoires que Joad emploie pour ranimer le courage, le patriotisme et la foi d'Abner ? (*Mœurs, preuves.*) Servez-vous des termes de l'école ; toutefois nous ne voulons pas une sèche nomenclature, mais bien une critique élégante, agréable à lire.

10. Quelle est la traduction française de la devise de Louis XIV : *Nec pluribus impar* ?

Réponse aux questions littéraires de la page 32

2. Racine.

3. Racine.

4. Le 17 février 1696, à Paris, Molière jouait dans le *Malade Imaginaire*. Une hémorragie, qu'on ne put arrêter, se déclara au moment où, sous le costume d'Argan, il prononçait dans la cérémonie le *juré* ; on fut obligé de l'emporter hors du théâtre, et il mourut le même jour à dix heures du soir, étouffé par le sang qui s'échappait de sa poitrine déchirée. Deux sous de charité, qu'il avait recueillis dans sa maison, passèrent la nuit en prières au chevet de son lit de mort.

5. Dans la *Jouissance du Ciel* de Guillen de Castro.

Dans *Phidre*, il imite Euripide ; dans *Jphigénie*, Homère et Euripide ; dans les *Phaïteurs*, les *Grécques* d'Aristophane.

Voici les noms de ceux qui nous ont envoyé les réponses précédentes :

En philosophie, N. Remillard. — G. Dagneault ; — en Belles-Lettres, V. Pilon *Collège Bourget*, Rigault. — A. Beauchamp. — A. Labelle. — S. Comtois. — W. Baker.